



## Automne 2010

### UNE ÉNERGIE TIRÉE DU CHANVRE POUR L'INDUSTRIE

L'industrie pourrait-elle à court terme être alimentée par le chanvre? Selon Integrated Digital Services Limited de Glace Bay, en Nouvelle-Écosse, c'est possible.

Grâce à l'octroi d'une somme de 79 728 \$ d'Agri-Futures Nova Scotia en vertu du Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'entreprise en est actuellement à l'étape de précommercialisation d'un biocarburant solide de chauffage fabriqué en grande partie à partir du cœur ligneux des plants de chanvre industriel.

Le projet comprend trois composantes. La première permettra de vérifier si les granulats de chanvre peuvent être utilisés comme carburant de remplacement ou auxiliaire pour les chaudières industrielles ou les grands fours. Dans la deuxième composante, un modèle de gestion à la ferme sera élaboré afin d'aider les agriculteurs à comprendre la viabilité de la culture de chanvre industriel. La troisième composante concerne la cueillette et l'analyse de renseignements de nature agronomique liés à la production de chanvre en Nouvelle-Écosse.

Le chanvre contient des fibres uniques qui sont beaucoup utilisées dans la confection de produits allant de la corde au vêtement. La partie centrale ligneuse de la tige compte pour environ 60 p. cent de la plante et est utilisée pour fabriquer du carton gris et de la litière pour les animaux. Au Canada, on considère généralement que le cœur est un déchet. Toutefois, Thomas O'Keefe d'Integrated Digital

Services Limited compte bien changer cette perception.

O'Keefe mentionne que le plus gros problème de la combustion des granulats de chanvre concerne la présence de déchets plus connus sous le nom de « clinker ». Il ajoute que l'entreprise a créé une technologie pour régler ce problème.

Si les « clinkers » peuvent être éliminés lors de la combustion, les utilisateurs industriels et commerciaux pourraient considérer le chanvre industriel comme un carburant renouvelable viable, ce qui, en contrepartie, pourrait faire en sorte que les producteurs incluent le chanvre comme culture alternative dans leur rotation des cultures.

Le manque d'installations de production primaire pour le chanvre industriel en Amérique du Nord représente un autre défi de cette initiative.

O'Keefe entrevoit la mise en place d'une usine de production de chanvre comme la prochaine étape de ce projet. Il mentionne qu'une telle usine pourrait être construite quelque part dans les Maritimes, ce



qui serait essentiel pour les infrastructures d'expédition et d'agriculture.

« Ceci augmenterait les occasions de ventes pour la production de chanvre et le potentiel de fournir une toute nouvelle source de carburant pouvant réduire le coût des activités d'une entreprise agricole », souligne O'Keefe.

O'Keefe félicite Agri-Futures Nova Scotia pour son soutien, en mentionnant qu'ils ont représenté un élément clé pour permettre à l'entreprise d'aller de l'avant avec ce projet.

## Une base de données donnera aux producteurs de pommes de terre un avantage concurrentiel

Oubliez la vieille expression « le savoir peut être une chose dangereuse ». Dans le monde du marketing de la pomme de terre, détenir le plus de renseignements possible peut contribuer à faire augmenter les prix; et c'est ce que tout bon agriculteur désire.

Robert Gareau est le directeur général de Pommes de terre Nouveau-Brunswick, la voix du lobbying et du marketing des 225 producteurs du Nouveau-Brunswick. Il mentionne que malgré le fait que le Nouveau-Brunswick soit l'un des principaux producteurs de pommes de terre au Canada, les producteurs d'ici accusent un retard en matière de renseignements clés par rapport au reste du pays.

Le type de renseignements que n'obtiennent pas les agriculteurs du Nouveau-Brunswick est lié à la superficie plantée, aux stocks, aux variétés plantées et aux marchés.

Conséquemment, Pommes de terre Nouveau-Brunswick met sur pied un projet de 123 000 \$ afin de créer une base de données sur le marketing et la production.

Le projet est financé par le Conseil agricole du Nouveau-Brunswick par le biais du Programme



canadien d'adaptation agricole d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

« La base de données devrait être mise en service en mars 2011 et nous comptons bien y mettre des efforts continus », mentionne M. Gareau, qui croit que le manque d'information a défavorisé les producteurs du Nouveau-Brunswick lorsque ces derniers négocient avec les acheteurs. « Nous devons avoir sous la main les mêmes renseignements que les acheteurs. »

Il ajoute qu'un certain nombre d'administrations, principalement de l'Île-du-Prince-Édouard, recueillent déjà la plupart des renseignements auxquels les Néo-Brunswickois auront accès lorsque ce projet sera terminé.

À l'Île-du-Prince-Édouard, le coordonnateur de projet Chris Petty consulte les intervenants de l'industrie afin d'obtenir d'eux des conseils et Statistique Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments travaillent conjointement avec Pommes de terre Nouveau-Brunswick sur ce projet.

Robert Gareau mentionne que ces efforts vont de pair avec ce que l'industrie nord-américaine de la pomme de terre essaie de faire par l'intermédiaire des Producteurs unis de pommes de terre du Canada et d'Amérique. « Nous échangeons des renseignements entre différentes administrations, chose qui ne s'était jamais vue auparavant. »

La base de données fournira aux producteurs un aperçu de l'industrie, et ce, en tout temps, y compris des renseignements tels que la superficie plantée et récoltée, les stocks hebdomadaires et les prix et les marchés.

On espère que le fait de transmettre ce genre de renseignements aux producteurs puisse diminuer la pratique du « vent de panique » ou de la vente en deçà du coût de production.

« Cette industrie est en voie de transformation et nous devons changer avec elle », affirme M. Gareau. « Le temps où il ne fallait que mettre en terre une culture et la vendre à n'importe quel prix est révolu. De nos jours, le marché est beaucoup plus complexe et les producteurs ont besoin de tous les renseignements qu'ils peuvent obtenir afin de faire les meilleurs choix possibles dans leurs exploitations. »

## L'industrie de la canneberge du Nouveau-Brunswick sur le point de connaître une importante expansion

L'industrie de la canneberge du Nouveau-Brunswick s'apprête à connaître une expansion considérable grâce à une usine de transformation de 90 millions de dollars en cours d'installation à Rogersville et à la possibilité qu'une agence de producteurs soit établie dans la province.

On a constaté une lente mais stable croissance de la production de canneberges depuis que ces petits fruits ont été récoltés pour la première fois à des fins commerciales au début des années 90. L'an dernier, 22 producteurs ont récolté pour 9 millions de dollars de ces fruits cultivés sur une superficie de 190 hectares de terre.



On s'attend que la nouvelle usine de transformation de Rogersville contribue à accroître ce nombre de façon considérable.

Afin de répondre aux besoins de cette industrie dynamique, l'Association des producteurs de canneberges du Nouveau-Brunswick deviendra une agence en vertu de la *Loi sur les produits naturels* de la province.

Grâce à ce statut, le groupe pourra prélever des cotisations obligatoires auprès des producteurs pour appuyer les activités de marketing et de promotion.

L'Association a reçu 67 500 \$ du Conseil agricole du Nouveau-Brunswick afin d'embaucher un consultant qui tiendra une série de consultations auprès des producteurs sur le statut obligatoire.

Le financement a été accordé dans le cadre du Programme canadien d'adaptation agricole d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Le consultant choisi par l'Association a indiqué que cette idée avec reçu un appui massif lors de toutes les rencontres qui ont été organisées.

L'Association demande actuellement une contribution volontaire pour aider à financer ses activités de marketing et de promotion. Même si la plupart des producteurs ont honoré ce système volontaire, il n'existait pas vraiment de moyen d'en assurer le respect.

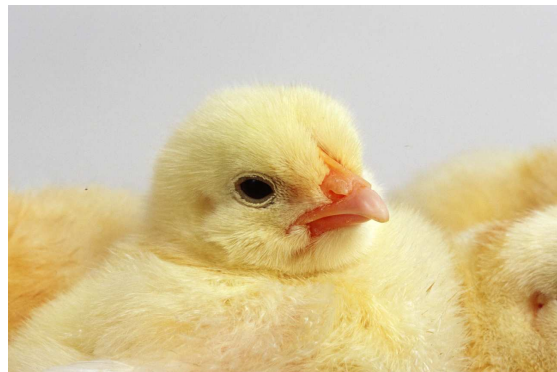
Mais la situation changera lorsque le groupe deviendra une agence. En comprenant bien le montant des revenus générés, les membres seront en mesure d'embaucher un directeur général qui veillera à assurer le suivi des activités quotidiennes de l'association.

« Notre approche est fondée sur ce que les producteurs de bleuets ont fait. Et même si leur industrie est beaucoup plus considérable jusqu'à maintenant, elle constitue un modèle qui nous convient très bien », a-t-elle dit.

Après les consultations, un plébiscite sera tenu en vertu de la *Loi sur les produits naturels*, qui donne le feu vert aux mesures envisagées.

Une demande officielle visant à faire reconnaître le statut d'agence réglementée en vertu de la *Loi sur les produits naturels* a été transmise à la Commission des produits agricoles du Nouveau-Brunswick pour approbation finale. « Nous espérons que cette démarche sera complétée avant que la récolte de cette année ne soit rendue à maturité », a dit Gerry Richard, président de l'Association des producteurs de canneberges du Nouveau-Brunswick.

La nouvelle désignation d'« agence » permettra au groupe de communiquer de façon plus efficace avec ses membres et avec ses partenaires potentiels des domaines de la recherche et du marketing. Il sera également en mesure d'appuyer la recherche, de développer les marchés et de mener des activités promotionnelles.



## LES PRODUCTEURS DE VOLAILLE DEMANDENT UNE SOLUTION AXÉE SUR L'INDUSTRIE POUR ASSURER LA TRANSFORMATION LOCALE

Les producteurs de poulets et de dindes de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard travaillent conjointement en vue de développer un nouveau modèle pour la transformation de la volaille en Nouvelle-Écosse.

La nécessité d'une nouvelle solution de transformation découle de la fermeture d'une importante exploitation de transformation en Nouvelle-Écosse. Depuis ce temps, près de 40 p. cent de la production de poulets de la Nouvelle-Écosse a été transformée au Nouveau-Brunswick.

L'industrie a besoin d'une solution permettant de procéder à la transformation de toute la volaille de la province, ce qui assurera l'autosuffisance et la viabilité à long terme du secteur.

Le modèle proposé comporte l'élaboration et l'implantation d'une compagnie dont les producteurs seraient propriétaires et qui travaillerait en partenariat avec Maple Lodge Farms de l'Ontario en vue de former une nouvelle compagnie de transformation de la volaille en Nouvelle-Écosse.

Dans le cadre de la création d'une solution de transformation de la volaille située en Nouvelle-Écosse, le nouveau modèle comporte également

l'élaboration d'un plan d'affaires et une étude technique préliminaire.

Le financement destiné à la conception du modèle a été fourni dans le cadre du Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Agri-Futures Nova Scotia a approuvé un montant de 400 000 \$ destiné à ce projet.

En juillet 2010, le comité de planification stratégique de l'industrie avicole de la Nouvelle-Écosse et Maple Lodge Farms ont annoncé leur intention de construire une nouvelle installation de transformation de la volaille de 46 millions de dollars à Kentville, en Nouvelle-Écosse. Cette installation devrait être opérationnelle au printemps 2012.

L'un des éléments clés du nouveau modèle de compagnie de transformation consiste en un partenariat à parts égales entre les agriculteurs et Maple Lodge Farms. On croit qu'une solution de transformation « faite en Nouvelle-Écosse » est essentielle pour assurer que le volume de production se maintienne à un niveau viable.

## Dans le Canada atlantique, les possibilités de transformation de produits biologiques sont nombreuses

L'industrie de la transformation des aliments est essentielle pour l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard. Comme la province compte un grand nombre d'usines de transformation sous-utilisées, Beth McMahon croit qu'on dispose de tout l'espace voulu pour accroître la production d'aliments destinés au marché à valeur ajoutée.

Mais pour accéder au domaine de la valeur ajoutée, il faudra sans doute procéder à certaines études et ébranler certaines conceptions, déclare la directrice exécutive du Réseau régional de l'industrie biologique du Canada atlantique (ACORN). C'est pourquoi l'organisation a publié l'été dernier deux guides destinés aux exploitations agricoles et aux entreprises envisageant le développement d'un

produit biologique transformé. Chacune de ces publications peut être téléchargée gratuitement de la page d'accueil du site Web d'ACORN : [www.acornorganic.org](http://www.acornorganic.org)

Ces publications ont été élaborées grâce à un financement de 29 866 \$ de l'ADAPT Council de l'Île-du-Prince-Édouard dans le cadre du Programme canadien d'adaptation agricole d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

La première publication s'intitule *Value Plus: Quest for new organic farm value on Value-Adding*. Ce guide complet a été utilisé lors d'un atelier d'ACORN sur la valeur ajoutée tenu à l'Île-du-Prince-Édouard en avril 2010. C'est une ressource d'une valeur inestimable pour quiconque prévoit apporter de la valeur ajoutée ou recherche de nouvelles façons de diversifier les produits agricoles qu'il offre actuellement.

Le deuxième guide s'intitule *Value Added: Resources for organic farms and businesses in the Maritimes*. Il traite de la certification des produits biologiques transformés et fournit une liste détaillée des transformateurs des Maritimes intéressés par la transformation de produits biologiques ainsi que des programmes de financement relatifs au développement de produits.

Ce guide comporte également des renseignements spécifiques au processus de certification des produits biologiques à valeur ajoutée.

Madame McMahon a souligné que les ventes de produits biologiques au Canada se sont chiffrées à 2 millions de dollars en 2008 et ne cessent d'augmenter.

« Le secteur des aliments biologiques doit renforcer ses capacités de produire des produits à valeur ajoutée qui profiteront à notre région grâce à un accroissement de la profitabilité. Il existe des possibilités pour la transformation à petite échelle des aliments à la ferme ainsi que pour les producteurs disposant déjà des installations nécessaires et possédant la capacité de travailler en partenariat ou de procéder au conditionnement à forfait. Accroître la valeur ajoutée est une démarche que chaque producteur devrait au moins envisager », a-t-elle ajouté.

## EN SAVOIR PLUS SUR LE PCAA

Avez-vous des questions à propos du nouveau Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA)? Vous demandez-vous si votre projet cadre avec les directives obligatoires? Vous avez entendu parler du PCAA, et vous voulez peut-être en savoir plus.

Si c'est le cas, voici quelques réponses qui pourraient vous aider à déterminer si votre ferme ou votre groupe sont admissibles à un financement en vertu du nouveau programme PCAA de cinq ans.

Le Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada est un programme quinquennal (2009-2014) doté de 163 M\$ visant à faciliter la capacité du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels à exploiter des débouchés, à faire face aux enjeux nouveaux et émergents, et à trouver et tester des solutions à des enjeux courants et nouveaux, afin de l'aider à s'adapter et à demeurer concurrentiel.

Agri-Futures Nova Scotia est l'organisme régional administrant le PCAA en Nouvelle-Écosse. La directrice générale, Kyla Pierik, souligne que les proposants peuvent obtenir des renseignements concernant le PCAA sur le tout nouveau site Internet d'Agri-Futures Nova Scotia ([www.agri-futures.ns.ca](http://www.agri-futures.ns.ca)).

Le site présente un aperçu du programme et des réponses à certaines questions fréquemment posées. Le site contient également un formulaire de demande et un modèle pouvant être utilisé pour établir un budget. Après avoir dirigé sa propre entreprise, Kyla Pierik est entrée en fonction en octobre dernier. Elle a également conçu un guide sur le programme à l'intention des proposants afin qu'ils puissent l'utiliser pour remplir leur formulaire de demande.

Le nouveau partenariat avec la Nova Scotia Federation of Agriculture constitue un



développement à propos duquel elle est très enthousiaste. Elle mentionne d'ailleurs que la Fédération est prête à travailler avec les groupements de producteurs spécialisés associés afin de participer à la planification de projets et à l'établissement de rapports financiers. L'organisme est également disposé à fournir du soutien pour aider les proposants à élaborer les rapports intermédiaires et finaux destinés à Agri-Futures. Kyla Pierik mentionne que dans certains cas, la Fédération fournira des fonds intérimaires pour le flux de trésorerie du projet.

« Afin d'éviter que des personnes ne puissent présenter une demande, nous essayons d'éliminer le plus d'obstacles possible », mentionne-t-elle.

À titre d'administratrice du PCAA, M<sup>me</sup> Pierik invite les proposants à communiquer directement avec elle au 902-895-4454 s'ils ont des questions durant le processus. Une question au début du processus peut éviter des frustrations ultérieures. « C'est quelque chose que je ne pensais pas pouvoir faire lorsque j'étais en affaires », mentionne-t-elle.

Les proposants éventuels devraient prendre note que des projets de recherche s'étendant sur plusieurs années sont disponibles en vertu de ce programme. Bien que le programme est en vigueur jusqu'au 31 mars 2014, tous les projets doivent être terminés avant décembre 2013. M<sup>me</sup> Pierik encourage donc les proposants à présenter une demande le plus tôt possible.

## Un projet-pilote vise à découvrir si les déchets de l'aquaculture peuvent être utilisés comme engrais ou comme amendements des sols

En tenant compte de l'augmentation du coût des engrais chimiques et de l'expédition et en gardant à l'esprit l'agriculture durable et la conservation des sols, les agriculteurs de Terre-Neuve-et-Labrador sont constamment à la recherche d'approches innovatrices et viables liées à la gestion agricole.

À cet égard, un nouveau projet-pilote pourrait s'avérer extrêmement prometteur autant pour les agriculteurs que pour le secteur en plein essor de l'aquaculture.

Le projet permettra d'évaluer le potentiel associé à l'utilisation de déchets provenant des saumons morts de l'aquaculture pour produire de l'engrais et des amendements des sols qui pourraient être utilisés par les agriculteurs biologiques et traditionnels.

L'Agri-Adapt Council Inc. a approuvé un montant de 181 950 \$ pour le projet par le biais du Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

La Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture travaille avec l'Institute for Biodiversity, Ecosystem, Science and Sustainability, le Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse et l'Université de Guelph dans le cadre de ce projet.

L'engrais de poisson liquéfié représente une source d'éléments nutritifs fournissant autant les macroéléments fertilisants que les oligo-éléments nécessaires à la croissance des plantes. Au-delà d'une source d'engrais, l'application au sol d'un produit biologique tel que l'ensilage de poisson pourrait offrir plusieurs avantages.

On estime qu'une application régulière d'engrais provenant de poissons améliorera la qualité et la structure des sols ainsi que sa capacité à retenir l'eau et les éléments nutritifs. L'équipe du projet espère également que ce genre d'engrais réduira

l'érosion du sol et soutiendra une saine activité

microbienne du sol.

Une recette pour l'engrais et l'amendement des sols sera élaborée en laboratoire et testée sur des parcelles d'essai dans la province. Les agriculteurs locaux participent au projet en octroyant une partie de leurs terres agricoles pour les parcelles d'essai et en donnant de leur temps et en offrant de l'équipement pour la préparation du sol, la plantation et l'application du produit.

Les cultures seront contrôlées au fil de la saison de croissance et le rendement général des cultures sera évalué. La résistance aux maladies, la matière organique du sol, le rendement de culture et la teneur en éléments nutritifs du sol et de la culture sont parmi les mesures clés qui devront être effectuées lors de l'étude.

En tenant compte de l'amélioration de la qualité des sols, du rendement général des cultures et des avantages pour l'environnement, le projet permettra de déterminer s'il est viable de remplacer l'engrais chimique importé par un engrais liquide provenant des déchets de saumon.

Le Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA) est un programme quinquennal (2009-2014) doté de 163 M\$ visant à faciliter la capacité du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels à exploiter des débouchés, à faire face aux enjeux nouveaux et émergents, et à trouver et tester des solutions à des enjeux courants et nouveaux, afin de l'aider à s'adapter et à demeurer concurrentiel.

### Conseils de l'adaptation agricole dans les provinces atlantiques :

**Nouveau-Brunswick** : Conseil de l'adaptation agricole du Nouveau-Brunswick  
**Contact** : Monique Mills, directrice générale  
**Courrier** : 850, chemin Lincoln, bureau 266, Fredericton (N.-B.) E3B 9H8  
**Téléphone** : 506-450-3891  
**Télécopieur** : 506-450-7197  
**Courriel** : [acaafpascaa@nb.aibn.com](mailto:acaafpascaa@nb.aibn.com)  
**Internet** : <http://www.nbac-canb.com>

---

**Terre-Neuve-et-Labrador** : Conseil de l'adaptation agricole de Terre-Neuve-et-Labrador  
**Contact** : Paul Connors, directeur général  
**Courrier** : 308 Brookfield Road, Mount Pearl (T.-N.-L.) A1N 3C9  
**Téléphone** : 709-747-4874  
**Télécopieur** : 709-747-8827  
**Courriel** : [fed.agric@nf.sympatico.ca](mailto:fed.agric@nf.sympatico.ca)  
**Internet** : <http://www.nlfa.ca/aaci.php>

---

**Nouvelle-Écosse** : Agri-Futures Nova Scotia  
**Contact** : Kyla Pierik, directrice générale  
**Courriel** : 332 Willow St., Suite 201, Truro (Nouvelle-Écosse), B2N 5A5  
**Téléphone** : 902-895-4454  
**Télécopieur** : 902-893-7063  
**Courriel** : [kyla@agri-futures.ns.ca](mailto:kyla@agri-futures.ns.ca)  
**Internet** : <http://www.agri-futures.ns.ca>

---

**Île-du-Prince-Édouard** : Conseil de l'adaptation agricole de l'Î.-P.-É.  
**Contact** : Phil Ferraro, directeur général  
**Courrier** : The Farm Centre, 420 University Avenue, Room 103 Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) Canada C1A 7Z5  
**Téléphone** : 902-368-2005  
**Télécopieur** : 902-368-2520 (téléphoner avant)  
**Courriel** : [adapt@pei.aibn.com](mailto:adapt@pei.aibn.com)  
**Internet** : <http://www.peiadapt.com>